



**SSK** - Schweizerische Staatsschreiberkonferenz  
**CCE** - Conférence suisse des Chanceliers d'Etat  
**CCS** - Conferenza svizzera dei Cancellieri di Stato

## Rapport d'activité

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022

[www.cce-ssk.ch](http://www.cce-ssk.ch)

[info@www.cce-ssk.ch](mailto:info@www.cce-ssk.ch)



---

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Organes et mutations</b>	<b>3</b>	<b>3.7</b>	<b>Comité de pilotage de la cyberadministration suisse (organe de direction politique de l'ANS depuis le 10 mars 2022)</b>	<b>8</b>
1.1	Composition du comité	3	<b>3.8</b>	<b>Groupe de travail Cyber (RNS)</b>	<b>9</b>
<b>2</b>	<b>Activités de la Conférence</b>	<b>4</b>	<b>3.9</b>	<b>Conseil de l'Institut du fédéralisme</b>	<b>9</b>
2.1	Séances du comité	4	<b>3.10</b>	<b>Autres représentations</b>	<b>9</b>
2.2	Conférences plénières	4	3.10.1	Comité de planification de la cyberadministration suisse	9
2.2.1	Conférence d'automne du 3 septembre 2021 à Glaris	4	3.10.2	Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov)	10
2.2.2	Conférence de printemps du 22 mars 2022 à Neuchâtel	4	<b>4</b>	<b>Projets en cours</b>	<b>11</b>
2.2.3	Voyage d'études à Bruxelles	5	4.1	<b>Vote électronique</b>	<b>11</b>
<b>2.3</b>	<b>Groupe de travail « Avenir »</b>	<b>6</b>	4.1.1	Comité de pilotage Vote électronique	11
<b>3</b>	<b>Représentation dans d'autres institutions</b>	<b>7</b>	4.1.2	Groupe de travail des chanceliers et chancelières d'Etat	12
3.1	Conférence des présidents de conférences	7	<b>5</b>	<b>Autres activités</b>	<b>13</b>
3.2	Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoSeCo)	7	5.1	<b>Publication d'études</b>	<b>13</b>
3.3	Comité de la Société suisse pour les questions parlementaires	7	5.2	<b>Comparaisons intercantionales</b>	<b>13</b>
3.4	Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)	7	5.2.1	Rentes des conseillers et conseillères d'Etat	13
3.5	Comité directeur de la Fondation ch	8			
3.6	Comité d'organisation du séminaire Interlaken (séminaire des gouvernements)	8			

Fribourg, août 2022

Adresse de correspondance :

Conférence suisse des chanceliers d'Etat, c/o Chancellerie de l'Etat de Fribourg, Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg, Tél. : +41 (0)26 305 10 80. Courriel : info@ssk-cce.ch, www.cce-ssk.ch

Photo de couverture : Voyage de la CCE à Bruxelles 2022, de gauche à droite : Barbara Schüpbach, présidente CCE ; ambassadrice Rita Adam ; ambassadeur en Belgique Philippe Brandt

---

# 1 Organes et mutations

---

## 1.1 Composition du comité

Durant l'année sous rapport, la composition du comité a été la suivante :

Présidente	Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS
Vice-président	Stefan Bilger, SH
Représentant de la Confédération	Walter Thurnherr, chancelier de la Confédération
Secrétaire générale	Danielle Gagnaux-Morel, FR
Responsable Institutions	Roger Nobs, AR

---

## 2 Activités de la Conférence

---

### 2.1 Séances du comité

Durant l'année sous revue, le comité s'est réuni à quatre reprises, le 20 août 2021, le 29 novembre 2021, le 31 janvier 2022, et le 27 juin 2022.

La pandémie de Covid-19 a occupé le comité de la CCE lors de ses séances ordinaires. Suite aux échanges lors de la conférence de printemps 2021, les Chancelleries sont devenues la porte d'entrée principale pour les consultations de la Confédération. Le comité a régulièrement fait le point de la situation et échangé sur les mesures prises dans les différents cantons et régions. Sur le plan institutionnel, la question des consultations sur la législation Covid-19 avec une fréquence élevée et des délais souvent très courts a fait l'objet de discussions. Le changement de « porte d'entrée des cantons » a été unanimement considéré comme une amélioration, en particulier sous l'angle de l'implication des gouvernements dans leur ensemble.

La thématique du vote électronique a également continué à être traitée au sein du comité de la CCE. La consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur les droits politiques et la révision totale de l'ordonnance de la Chancellerie fédérale (ChF) sur le vote électronique ont notamment fait l'objet de discussions. La gouvernance et la répartition des compétences entre Confédération, cantons et fournisseurs du système font partie des préoccupations en discussion, en particulier dans une perspective à plus long terme. Cette thématique sera prise en charge par le groupe de travail avenir. Il a finalement été également question de E-collecting et cette thématique est appelée à gagner en intérêt prochainement.

### 2.2 Conférences plénières

#### 2.2.1 Conférence d'automne du 3 septembre 2021 à Glaris

Lors de la Conférence d'automne les comptes et le rapport annuel ont été adoptés, ainsi que le budget 2021-2022 et le montant de la cotisation de membre. Le comité a été réélu.

L'assemblée a discuté de l'évaluation en cours de la gestion de la crise COVID-19. Plusieurs membres ont relevé la problématique des délais de consultation et la discussion s'est notamment orientée sur la nécessité ou non de toujours consulter pour chaque modification de la loi COVID-19. Certain-e-s estiment que non, d'autres que la solution résidera dans une nouvelle évaluation des compétences de la Confédération.

L'assemblée a été informée des premiers résultats de la consultation sur la révision de l'ordonnance sur les droits politiques et les retours étaient dans l'ensemble positifs. La question de la participation par la Confédération aux coûts des cantons participant aux essais de vote électronique a également été évoquée et la Confédération et les cantons ont décidé de s'engager pour que ces coûts puissent être considérés comme éligibles pour le soutien dans le cadre de l'administration numérique suisse (ANS).

Plusieurs chancelier-e-s ont indiqué que l'E-Collecting devenait une thématique dans leurs cantons respectifs avec des interventions parlementaires. Le sujet sera suivi de près par la CCE à l'avenir.

#### 2.2.2 Conférence de printemps du 22 mars 2022 à Neuchâtel

La conférence de printemps 2022 a été l'occasion de se rendre compte de l'état de la situation et de la planification de l'Administration numérique suisse (ANS) en présence de Peppino Giarritta, chargé de mission de la Confédération et des cantons. La première étape de mise en œuvre de l'ANS a débuté en 2022 avec la constitution de l'organe politique. Cette étape devrait durer quatre ans. L'ANS comprenant quatre domaines, à savoir les projets de numérisation, les services de soutien aux collectivités dans le domaine de la numérisation et des TIC, la promotion et la standardisation de l'interopérabilité, et les bases et conditions cadre. Cette dernière thématique permet l'intégration de l'E-Voting dans l'ANS.

---

L'analyse d'impact de la réglementation était le point fort de la conférence. Patrick Zenhäusern et le docteur Stephan Vaterlaus en tant que représentants de Polynomics AG ont fait une introduction dans la thématique. Le terme, la méthodique et les domaines d'application de l'analyse d'impact de la réglementation étaient au cœur de leurs explications. Celles-ci étaient accompagnées par des exemples concrets issus de la pratique variée de Polynomics. Dans sa contribution, Eric Scheidegger a traité la pratique et les expériences au sein de la Confédération. Le "Quick Check" est un élément important dans le cadre de l'élaboration de nouveaux actes – un instrument facile à manier. Finalement, Eric Scheidegger a commenté deux projets d'actualité – la loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises et le frein à la réglementation. La discussion qui suivait a montré que les cantons sont plus réticents en matière d'analyse d'impact de la réglementation. Quelques cantons ont établi des modèles simples dans le sens du "Quick Check". Beaucoup de cantons ne connaissent pas de méthodique comparable.

L'avenir de certains organes pré-existants a également été débattu, notamment la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) ou le groupe de travail E-Government de la CCE. La CSI ne va pas être complètement dissoute en tout cas à court terme, en raison de son rôle dans la signature d'un certain nombre de contrats types et des conditions générales pour la signature des contrats dans le domaine informatique qui ne peut pas être repris à court terme par ANS. Le GT E-Government devrait a priori continuer à exister et servir de conseil opérationnel et stratégique à l'ANS sous la forme d'un organe de réflexion. Mais ceci devra encore faire l'objet d'une proposition du comité.

La CCE a reçu Ariane Rusticelli, directrice de l'organisation des Suisses de l'étranger, lors de la conférence de printemps. Elle est venue exposer les difficultés rencontrées par certains Suisses de l'étranger pour faire valoir leur voix lors de votations. En effet, parfois les délais entre la réception et le renvoi du matériel de vote sont trop courts. Plusieurs pistes de solutions sont évoquées, dont le vote électronique ou l'envoi via poste consulaire. Un rapport en réponse à un postulat sur cette question est en cours d'élaboration et tant la CCE que l'OSE demandent à être consultées lors du processus de rédaction, peut-être dans le cadre d'un groupe de travail. Un représentant de la ChF présent a pris note de ces demandes.

Finalement, le projet Intlex, qui pourrait être amené à compléter voire remplacer LexFind, a été présenté. Cet outil présente un certain nombre d'avantages en termes d'exhaustivité, d'actualité et de terminologie par rapport à LexFind.

### 2.2.3 Voyage d'études à Bruxelles

La longue tradition d'organiser un voyage d'étude tous les trois ans s'est poursuivie cette année avec un voyage en Belgique. L'objectif des voyages de formation continue de la CCE est l'étude et l'analyse de la structure de l'État, des structures étatiques, des compétences et des tâches des différents niveaux de l'État et la compréhension des processus politiques dans les structures ou États respectifs. Par ailleurs, les particularités culturelles et touristiques doivent compléter les impressions et les connaissances.

Après le voyage en train ou en avion, l'ambassadeur suisse en Belgique, Philippe Brandt (photo de couverture), et la cheffe de mission adjointe, Madame Caroline Trautweiler, nous ont présenté la Belgique. C'est à cette occasion que nous avons été confrontés pour la première fois à la structure étatique très particulière de la Belgique. La structure de l'État belge est complexe, notamment parce que les territoires des régions ne coïncident pas avec ceux des communautés linguistiques.

Ainsi mis dans l'ambiance, nous avons pu passer une journée variée à Anvers. Ensuite, une visite à l'ambassade de Suisse et à la Mission suisse auprès de l'UE a permis de se rendre compte de la situation actuelle des relations entre la Suisse et l'UE, présentée par l'ambassadrice Rita Adam (photo de couverture), ainsi que d'autres intervenants passionnants. En ce qui concerne l'activité des chancelières et chanceliers d'État, l'exposé du professeur Behrendt, de l'Université de Liège, sur la structure de l'État et le système politique en Belgique a constitué un autre point fort. La rencontre et l'échange avec l'Echevin en charge de l'Etat civil, de la Population et de la Solidarité internationale de la ville de Bruxelles ont permis d'acquérir d'autres connaissances intéressantes sur la fonction des différents niveaux de l'Etat en Belgique. Sur invitation de

---

l'ambassadeur suisse, nous avons ensuite pu passer une soirée agréable dans sa résidence. Pour terminer le voyage, nous avons pu découvrir la ville de Bruxelles sous ses aspects les plus touristiques, en visitant entre autres l'Atomium, sans oublier une dégustation de traditionnelles bières belges.

Il s'agit maintenant d'assimiler les différentes connaissances et impressions et de les intégrer, dans la mesure du possible, dans notre travail pour les gouvernements cantonaux.

Nous tenons à remercier encore une fois l'ambassade de Suisse à Bruxelles et son chef de mission Philippe Brandt pour leur soutien organisationnel et leur accompagnement sur place, ainsi que pour leur hospitalité.

Dr. Stefan Bilger, SH

### **2.3 Groupe de travail « Avenir »**

Lors de deux réunions en janvier 2022 et en juin 2022, le "groupe de travail Avenir" a clarifié et affiné son mandat concernant la mesure B.10 du rapport final sur la réorientation et la reprise des essais de vote électronique. Il a élaboré à cet effet une analyse des problèmes et discuté de la gouvernance souhaitée. Il a en outre discuté de l'organisation des travaux et de la suite des opérations. Il est prévu de soumettre le dossier à la Conférence des chanceliers d'Etat au printemps 2023. Ensuite, le groupe de travail a discuté et fait avancer l'idée d'un colloque interdisciplinaire sur le thème "Intervention avant les élections/votations" au cours du deuxième semestre 2023.

Christoph Auer, BE

---

## 3 Représentation dans d'autres institutions

---

Durant l'année sous rapport, la Conférence fut représentée par certains de ses membres ou collaborateurs et collaboratrices des chancelleries dans diverses institutions. Ses représentants font un bref rapport de leur activité dans les paragraphes suivants.

### 3.1 Conférence des présidents de conférences

La CCE était représentée à la retraite des présidences du 2 février 2022, la séance du 3 septembre 2021 coïncidant avec la conférence d'automne à Glaris. Lors de la retraite, les thèmes abordés ont été, entre autres, le monitoring du fédéralisme, l'évaluation de la gestion de crise Covid, ANS, et la politique européenne.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

### 3.2 Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoSeCo)

Au cours de l'année sous revue, la CoSeCo a organisé une formation continue, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. La demi-journée a été consacrée au thème des consultations de la Confédération. Le professeur Felix Uhlmann a abordé différentes questions auxquelles les cantons ou les conférences des directeurs doivent notamment faire attention lors du traitement des consultations de la Confédération. La discussion qui a suivi a permis de tirer quelques enseignements précieux sur la manière dont les conférences traitent les consultations de la Confédération. Par ailleurs, la CoSeCo s'est consacrée à diverses questions de coordination entre les conférences des directeurs.

Roger Nobs, AR

### 3.3 Comité de la Société suisse pour les questions parlementaires

La Société pour les questions parlementaires (SSP) a à nouveau organisé un concours en 2021. Celui-ci vise à récompenser des travaux scientifiques en lien avec le pouvoir législatif. La Société a pu décerner deux prix principaux pour des thèses de doctorat. La thèse de recherche en langue allemande (Die parlamentarische Oberaufsicht in den Schweizer Kantonen) décrit, sur la période de 1990 à 2017, les structures, les tâches et les changements des commissions de haute surveillance de tous les parlements cantonaux suisses. La thèse en langue française "Les modes de désignation des juges" met en lumière les faiblesses du système suisse d'élection des juges et propose des pistes pour les atténuer. Les deux travaux ont été jugés d'une grande profondeur scientifique par le jury.

L'assemblée annuelle 2021 s'est tenue le 13 novembre 2021 à l'Hôtel cantonal de Lucerne. Elle s'est penchée sur la situation particulière actuelle et a consacré son assemblée annuelle de cette année au thème suivant : « Que doivent faire les parlements maintenant pour être prêts à affronter une prochaine situation extraordinaire » ? Les débats ont porté sur le rôle des parlements en temps de crise, sur les compétences financières en cas de situation extraordinaire ainsi que sur la création et l'utilisation de conditions techniques au niveau fédéral et cantonal. La partie statutaire était placée sous le signe du changement de présidence, le président du Conseil national Ruedi Lustenberger cédant la place au conseiller aux Etats Andreas Caroni, qui présidera la SSP ces prochaines années. En 2022, le congrès du jubilé aura lieu à Berne, au Palais fédéral.

Hansjörg Dürst, GL

### 3.4 Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)

Le comité a siégé en format réduit durant la période sous revue, en particulier pour accompagner l'intégration de la CSI dans l'ANS. Outre les missions statutaires, l'essentiel de l'activité a porté sur le projet d'intégration de

---

la CSI dans la future administration numérique suisse (ANS La CSI continue à gérer les contrats cadres et les conditions générales pour les administrations publiques suisses jusqu'à ce que les bases juridiques de l'ANS permettent de reprendre ces activités. Le secrétariat de la CSI a été repris par L'ANS. Faute de participants à l'assemblée de la CSI, les décisions statutaires ont dû être prises par voie de circulation.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

### **3.5 Comité directeur de la Fondation ch**

Le Comité directeur s'est réuni à deux reprises, les 11 novembre 2021 et 19 mai 2022. Les thèmes prioritaires pour l'année 2022 ont été définis, il s'agit de *fédéralisme et transformation des médias, lancement et gestion du ch Blog*, mise en place d'une *conférence technique dédiée à la citoyenneté*, et travaux sur le projet « *Fédéralisme 2050* ». La mise en ligne du ch Blog et la décision de lancer une conférence technique sur la citoyenneté constituent incontestablement les points forts de l'année sous revue. En outre, le prix du fédéralisme, dont la soussignée fait partie du jury, a été attribué pour l'année 2022 au *Forum per l'italiano in Svizzera*. Le Président Pascal Broulis ne s'étant pas représenté aux élections cantonales, Florence Nater, Conseillère d'Etat du canton de Neuchâtel a été nommée à la présidence de la Fondation ch. Votre serviteuse a également été reconduite au Comité directeur.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

### **3.6 Comité d'organisation du séminaire Interlaken (séminaire des gouvernements)**

Le séminaire des gouvernements 2022 a également dû être annulé en raison de la pandémie. Le comité d'organisation s'est alors très vite réorienté et s'est consacré à l'organisation du séminaire 2023. Comme deux éditions du séminaire ont été annulées, il a fallu redéfinir les thèmes pour l'année prochaine. Pour 2023, l'accent sera mis sur les relations entre la Suisse et l'UE ainsi que sur les questions d'approvisionnement énergétique.

Roger Nobs, AR

### **3.7 Comité de pilotage de la cyberadministration suisse (organe de direction politique de l'ANS depuis le 10 mars 2022)**

Le 1er janvier 2022, l'organisation E-Government Suisse, au sein du comité de pilotage de laquelle le soussigné représentait la CCE, a été transférée à l'administration numérique suisse (ANS). Le 10 mars 2022, l'organe de direction politique s'est constitué et a défini le règlement financier et le règlement interne. La co-présidence est assurée par le conseiller fédéral Ueli Maurer et le conseiller d'Etat Markus Dieth (AG). Trois conseillers fédéraux, cinq représentants des gouvernements cantonaux et trois représentants des villes et des communes siègent au sein de [l'organe de direction politique](#); Thomas Minger représente la CdC, le soussigné la CCE avec voix consultative. L'organe de direction politique a ensuite précisé les exigences posées aux membres de l'organe de direction opérationnel, où doivent être représentés en premier lieu les décideurs techniques qui assument des tâches transversales essentielles pour la transformation numérique au sein de leur organisation. A la demande des cantons, sept sièges seront occupés par les cantons au sein de l'organe de direction opérationnel, au lieu des cinq initialement prévus. Cette composition plus large souligne l'engagement des cantons et garantit une représentation équilibrée des différentes régions de Suisse. Il est prévu de mettre en place l'ANS par étapes. La première étape, à partir de 2022, prévoit la mise en œuvre d'une plateforme politique avec développement de standards. De nouvelles bases juridiques sont nécessaires pour que l'ANS puisse évoluer vers une plateforme politique avec définition de normes contraignantes (deuxième étape). L'organe de direction politique a décidé de discuter au préalable en interne des variantes de développement des bases juridiques avant que celles-ci ne soient soumises au Conseil fédéral et aux gouvernements cantonaux pour consultation. Lors de la conférence de printemps 2022, le comité de la CCE a annoncé qu'il allait repenser le rôle de la CCE ou du groupe de travail intercantonal E-Government de la CCE, qui existe depuis 2010, et faire des propositions pour l'orientation future.

---

Daniel Spadin, GR

### 3.8 Groupe de travail Cyber (RNS)

Le groupe spécialisé Cyber du Réseau national de sécurité (RNS) est dirigé par le délégué RNS. Le groupe spécialisé Cyber est en train de mettre en œuvre la deuxième cyberstratégie nationale (2018-2022). Le plan de mise en œuvre "Cantons" comprend les points suivants :

1. développement d'un concept de formation continue pour les administrations cantonales ;
2. plateforme de partage d'informations sur les malwares de MELANI (#MISP) ;
3. campagne de prévention pour la sensibilisation aux cyber-risques ;
4. cyber-exercices avec des infrastructures critiques dans le secteur de la santé ;
5. création d'une organisation cantonale pour la cybersécurité.

Les travaux de mise en œuvre avancent comme prévu, la CCE n'étant concernée que de manière marginale. Au cours de la période de référence, un appel d'offres a notamment été lancé pour le module d'apprentissage en ligne visant à sensibiliser les employés du secteur public aux cyber-risques, des formations continues ont été organisées concernant #MISP, la participation à diverses campagnes de sensibilisation a été assurée (p. ex. mise en évidence des arnaques sur les places de marché en ligne, guide de cryptographie) et un exercice cybernétique a été réalisé avec un hôpital central. Cet exercice a montré qu'une attaque par ransomware peut rapidement devenir un problème. Le concept de création de l'organisation cantonale pour la cybersécurité est actuellement mis à jour et enrichi d'exemples cantonaux. En 2022, le groupe spécialisé mettra l'accent sur la cybersécurité dans les communes et participera à l'élaboration de la troisième cyberstratégie nationale.

Dr. Mathias Brun, SZ

### 3.9 Conseil de l'Institut du fédéralisme

Le Conseil de l'Institut du Fédéralisme s'est réuni le 29 novembre 2021 et le 28 mars 2022. A cette occasion, il a traité et adopté les affaires standard habituelles (rapport d'activité, budget, comptes, etc.).

Christoph Auer, BE

### 3.10 Autres représentations

La CCE est représentée dans certaines instances nationales par des cadres des chancelleries cantonales.

#### 3.10.1 Comité de planification de la cyberadministration suisse

Deux réunions du comité de planification ont eu lieu entre septembre 2021 et la fin de l'année.

Elles ont eu pour but de consolider le budget 2022 en fonction de la mise en œuvre de la nouvelle structure ANS (Administration numérique suisse) qui va concentrer les ressources de eGov et de la CSI (Conférence Suisse Informatique). Il a aussi été important de garantir la continuité des projets en cours de réalisation ou qui nécessitaient du support de eGov Suisse.

Le début de l'année 2022 a servi à la mise en place des nouvelles structures de ANS :

- > L'organe de direction politique, composé de trois Conseillers fédéraux, cinq membres d'exécutifs cantonaux, un chancelier, trois maires de villes et communes.
- > L'organe de direction opérationnelle, avec cinq représentants de l'Administration fédérale, sept représentants des cantons et trois représentants des villes et communes.

Il a aussi fallu organiser la première assemblée des délégués, qui a élu les membres de l'organe de direction opérationnelle. L'organe de direction opérationnelle, qui remplace en fin de compte le comité de planification (mais avec aussi d'autres tâches), a eu deux séances dans lesquelles ont été consolidés le plan de mise en

---

œuvre, le programme de travail ICT 2022, l'Agenda ANS et le Budget ANS 2022 et 2023. Il y a aussi eu un workshop pour l'élaboration de la stratégie ANS 2024+, ainsi que son financement. Les travaux se déroulent dans une ambiance positive et une très bonne entente.

Silvano Petrini, TI

### 3.10.2 Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov)

Le groupe spécialisé intercantonal E-Government a organisé quatre réunions entre juin 2021 et juin 2022. Malgré la pandémie de Corona et la tenue des séances par le biais de canaux virtuels, le réseau entre les représentants des cantons, l'un des principaux moteurs du groupe spécialisé, a pu être maintenu et parfois même développé. Outre l'échange d'expériences sur les projets en cours dans les cantons ou les nouveautés dans le domaine de la cyberadministration suisse ou de l'administration numérique suisse (ANS), de nombreux exposés spécialisés ont pu être réalisés et discutés par la suite. Des thèmes tels que "Identités et logins", "Intelligence artificielle (IA)", "Service national d'adresses (SNA)", "E-Collecting" et "Chatbot" ont été traités ou le fonctionnement et les processus opérationnels autour des normes de cyberadministration de l'association eCH ont été communiqués. Le comité directeur se réjouit d'une année réussie au cours de laquelle de nombreuses connaissances et expériences ont pu être échangées, dont chaque canton peut finalement profiter.

Marc Heuberger, GR

---

## 4 Projets en cours

---

### 4.1 Vote électronique

#### 4.1.1 Comité de pilotage Vote électronique

En juin 2019, le Conseil fédéral avait chargé la Chancellerie fédérale de concevoir et d'entreprendre, en collaboration avec les cantons, une nouvelle orientation de l'essai de vote électronique. L'année sous revue a été rythmée par l'adaptation des bases légales. Sur cette base, les cantons peuvent à nouveau demander au Conseil fédéral de proposer le vote électronique dans le cadre des essais.

Toutefois, après le retrait de FR, le groupe des cantons qui seront les premiers à réintroduire le vote électronique s'est réduit à quatre : TG, SG, BS et GR. De plus, la reprise a encore été retardée d'un an et est désormais prévue pour 2023 ou 2024 (GR).

Les adaptations des bases légales concernaient l'ordonnance sur les droits politiques (ODP) et l'ordonnance de la Chancellerie fédérale sur le vote électronique (OVotE). La consultation a duré du 28 avril au 18 août 2021. La réponse de la CCE à la consultation a suggéré d'accorder une plus grande priorité à la question de la gouvernance, contrairement à la planification initiale. En outre, la CCE a précisé que la limitation de l'électorat à 30% ne devait être maintenue que pendant la première phase de la reprise.

Le 25 mai 2022, le Conseil fédéral a décidé de réviser partiellement l'ODP et a pris acte de [l'entrée en vigueur de l'OVotE au 1<sup>er</sup> juillet 2022](#).

La question de la gouvernance a été confiée au groupe de travail "Avenir" de la CCE. Le Conseil fédéral a repris dans l'art. 27f ODP la demande des cantons de ne considérer les restrictions des limites que comme des mesures temporaires : Le niveau des limites sera régulièrement réexaminé en tenant compte des développements dans le domaine du vote électronique. Comme jusqu'à présent, les électeurs suisses de l'étranger ne sont pas pris en compte dans le calcul de la limite et, en outre, les électeurs handicapés qui ne peuvent pas voter de manière autonome en respectant le secret du vote sont également comptabilisés dans les 30%.

La question du financement a pu être désamorcée dans le cadre de ANS : La Chancellerie fédérale a demandé, au nom du comité de pilotage, un financement supplémentaire de 5,96 millions de francs pour les années 2021 à 2027. Il s'agit de coûts liés aux mesures de réorientation. Le développement des systèmes, en particulier, engendre des coûts élevés qui ne se répartissent actuellement que sur quatre cantons. Parallèlement, la réorientation du vote électronique ouvrira la voie à d'autres offres d'interaction et de participation dans le domaine des droits politiques. La collaboration de la Confédération et des cantons avec les milieux scientifiques, la mise en œuvre systématique du principe de "sécurité par la transparence", les exigences et les procédures pour la publication des codes sources, le développement de nouvelles technologies de sécurité et le dialogue avec le public sont autant d'éléments qui font du vote électronique un projet stratégique pour l'ensemble du développement de la cyberadministration.

Au cours de la période sous revue, le comité de pilotage Vote électronique s'est réuni à quatre reprises (le 30 août 2021, le 4 novembre 2021, le 9 mars 2022 et le 29 juin 2022). Le comité de pilotage s'est réuni à plus de quarante reprises. Il avait été créé lors de la conférence de printemps 2011. Ces dernières années, il a été renforcé du côté de la Confédération par la Secrétaire d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, le délégué fédéral à la cybersécurité et un représentant du Centre national pour la cybersécurité. La Conférence des chanceliers d'État délègue six membres cantonaux.

---

La préparation numérique des séances du comité de pilotage entre les cantons a fait ses preuves. Les collègues peuvent s'appuyer sur des travaux préparatoires extrêmement fondés réalisés par les responsables de projet cantonaux, que nous remercions chaleureusement ici.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

#### 4.1.2 Groupe de travail des Chanceliers d'Etat

Le groupe de travail des chanceliers d'Etat pour le Vote électronique a siégé avant chaque séance du comité de pilotage. Il coordonne également les activités et la communication des cantons dans le dossier. Suite au renoncement du Canton de Fribourg à reprendre les essais de VE, le lead pour la communication a été repris par le Canton de Bâle-Ville. Bâle-Ville porte avec les cantons de St-Gall, Thurgovie et Grisons le projet de reprise du vote électronique au niveau des cantons.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

---

## 5 Autres activités

---

### 5.1 Publication d'études

Aucune étude n'a été réalisée par la CCE durant la période sous revue.

### 5.2 Comparaisons intercantionales

#### 5.2.1 Rentes des Conseillères et Conseillers d'Etat

En janvier 2022, le Canton de Genève a publié les résultats d'une enquête menée auprès des cantons sur les rémunérations, indemnités et rentes des membres des exécutifs cantonaux. Il en ressort notamment que six cantons connaissent un régime de rente à vie, sous certaines conditions pour certains, trois cantons sont en phase de changer de système vers une suppression de la rente à vie et les autres n'ont pas ou plus de rente à vie. 23 cantons ont répondu à l'enquête. Les résultats de l'enquête sont disponibles sur l'espace Closed Used Group de la CdC.